



EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 décembre 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX le 15 décembre, le Conseil communautaire, légalement convoqué le mercredi 07 décembre 2022, s'est réuni à Montmélian – Espace François Mitterrand, en séance publique, sous la présidence de Jean-François DUC.

Nombre de membres en exercice : 63

Nombre de membres présents : 45

Nombre de membres votants : 53

Prénom	Nom	Communes	Présents	Avaient donné pouvoir	Absents et/ou excusés
Marc	DUPRAZ	APREMONT			X
Carlo	APPRATTI	ARBIN	X		
Catherine	BRISSE	ARVILLARD	X		
Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	BETTON BETTONNET	X		
Nicole	BOUVIER	BOURGNEUF	X		
Yannick	LOGEROT	CHAMOUSSET	X		
Cécile	DEBRION	CHAMOUX SUR GELON	X		
Eric	BARBIER	CHAMP LAURENT			X
Christelle	HUGONOT	CHATEAUNEUF	X		
Michel	RAVIER	CHIGNIN			X
Jean-Luc	BENETTI	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Arlette	BRET	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Jean-Michel	BLONDET	CRUET	X		
Alain	SIBUE	DETRIER			X
Eve	BUEVOZ	FRETERIVE	X		
Marc	GIRARD	HAUTEVILLE	X		
Stéphane	DUPARC	LA CHAPELLE BLANCHE	X		
Michel	DURET	LA CHAVANNE	X		
Ludovic	LAMBERT	LA CROIX DE LA ROCHETTE			X
Jean-François	CLARAZ	LA TABLE	X		
Jean-François	DUC	LA TRINITE	X		
Nathalie	POMEON	LAISSAUD	X		
Véronique	MASNADA (Suppléante)	LE BOURGET EN HUILE	X		
André	DAZY	LE PONTET			X
Sébastien	MARTINET	LE VERNEIL	X		
Jean-Claude	NICOLLE	LES MOLLETES	X		
Jacqueline	SCHENKL	MONTENDRY	X		
André	BUISSON	MONTMELIAN	X		
Sylvie	COMPOIS	MONTMELIAN		A. CONAND	X
Anne	CONAND	MONTMELIAN	X		
David	FAUCONET	MONTMELIAN	X		

Yves	PAVILLET	MONTMELIAN		D. FAUCONNET	X
Béatrice	SANTAIS	MONTMELIAN			X
Jean-Pierre	GUILLAUD	MYANS	X		
Giuseppina	PATRAS	MYANS			X
Lionel	MURAZ	PLANAISE	X		
Martine	BANNAY-CODET	PORTE DE SAVOIE		C. LEVANNIER	X
Jean-Jacques	BAZIN	PORTE DE SAVOIE	X		
Ghislain	GARLATTI	PORTE DE SAVOIE		JF. CLARAZ	X
Caroline	LEVANNIER	PORTE DE SAVOIE	X		
Jacques	VELTRI	PORTE DE SAVOIE		JJ. BAZIN	X
Franck	VILLAND	PORTE DE SAVOIE	X		
Jean-Yves	BERGER-SABATTEL	PRESLE	X		
Michel	SYMANZIK	ROTHERENS	X		
Alain	COMBAZ	ST JEAN DE LA PORTE	X		
Michel	BOUVIER	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Lionel	GOUVERNEUR	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Laëtitia	NOEL	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Martine	POMA	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Virginie	REYNAUD	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Remy	SAINT GERMAIN	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Isabelle	JARRIAND	ST PIERRE DE SOUCY	X		
Sylvie	SCHNEIDER	STE HELENE DU LAC	X		
David	ATES	VALGELON LA ROCHETTE		J. DONJON	X
Jean-Claude	BENGRIBA	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	DONJON	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	GACHET	VALGELON LA ROCHETTE		N. REBATEL	X
Nathalie	REBATEL	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Elodie	VANACKERE	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Eric	SANDRAZ	VILLARD D'HERY		JL. BENETTI	X
Jean-Claude	MESTRALLET	VILLARD SALLET			X
Christiane	FAVRE	VILLARD-LEGER	X		
Denise	MARTIN	VILLAROUX			X

171-2022 : OUVERTURE PAR ANTICIPATION DE CREDITS D'INVESTISSEMENT – EXERCICE 2023

Rapporteur : Jacky DONJON

Conformément à l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, jusqu'à l'adoption du budget primitif, l'autorité territoriale peut, sur autorisation du Conseil communautaire, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits globaux ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents à la dette.

Pour chacun des budgets de la collectivité, il est proposé d'inscrire par anticipation les crédits en investissement comme suit.

- **Budget Principal (TTC)**

Pour mémoire, sont rappelés les crédits globaux ouverts sur l'exercice 2022. Il est proposé, préalablement au vote du budget primitif 2023, d'ouvrir les crédits ci-après, en section d'investissement :

Compte	Libellé	Crédits ouverts en 2022	Crédits à ouvrir 2023
I	INVESTISSEMENT		
D	DEPENSE	9 466 680,00	2 365 600,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	331 126,84	82 700,00
2031	Frais d'études	295 926,84	73 900,00
2033	Frais d'insertion	-	-
2051	Concessions et droits similaires	35 200,00	8 800,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	419 250,00	104 700,00
2041412	Com GFP - Bâtiments et installations	6 500,00	1 600,00
2041413	Com GFP - Projet d'infrastr. d'intérêt national	200 000,00	50 000,00
20421	Biens mobiliers, matériel et études	202 750,00	50 600,00
20422	Bâtiments et installations	10 000,00	2 500,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 022 306,86	504 900,00
2111	Terrains nus	339 490,00	84 800,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	10 000,00	2 500,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	458 526,49	114 600,00
21318	Autres bâtiments publics	120 356,03	30 000,00
2135	Installations générales, agencements, aménagements des const	52 684,80	13 100,00
2152	Installations de voirie	251 518,26	62 800,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	24 471,19	6 100,00
217534	Réseaux d'électrification	82 560,00	20 600,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	30 716,00	7 600,00
2182	Matériel de transport	334 400,00	83 600,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	103 394,49	25 800,00
2184	Mobilier	11 550,00	2 800,00
2188	Autres immobilisations corporelles	202 639,60	50 600,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	6 693 996,30	1 673 300,00
2312	Terrains	997 190,66	249 200,00
2313	Constructions	5 301 113,64	1 325 200,00
2318	Autres immobilisations corporelles en cours	395 692,00	98 900,00

- **Budget annexe Locations immobilières (HT)**

Pour mémoire, sont rappelés les crédits globaux ouverts sur l'exercice 2022. Il est proposé, préalablement au vote du budget primitif 2023, d'ouvrir les crédits ci-après, en section d'investissement :

Compte	Libellé	Crédits ouverts en 2022	Crédits à ouvrir 2023
I	INVESTISSEMENT		
D	DEPENSE	2 634 399,87	658 400,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	124 172,52	30 900,00
2135	Installations générales, agencements, aménagements des cons	87 250,00	21 800,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	17 700,00	4 400,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	12 650,00	3 100,00
2184	Mobilier	6 572,52	1 600,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 510 027,35	627 500,00
2313	Constructions	2 510 027,35	627 500,00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	200,00	-
275	Dépôts et cautionnements versés	200,00	-

- **Budget annexe Eau potable (HT)**

Pour mémoire, sont rappelés les crédits globaux ouverts sur l'exercice 2022. Il est proposé, préalablement au vote du budget primitif 2023, d'ouvrir les crédits ci-après, en section d'investissement :

Compte	Libellé	Crédits ouverts en 2022	Crédits à ouvrir 2023
I	INVESTISSEMENT		
D	DEPENSE	227 105,36	56 700,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31 060,65	7 700,00
217531	Instal.à caractère spécifique - Réseaux d'adduction d'eau	10 000,00	2 500,00
2182	Matériel de transport	20 060,65	5 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	500,00	100,00
2184	Mobilier	500,00	100,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	196 044,71	49 000,00
2317	Immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à dispo	196 044,71	49 000,00

- **Budget annexe Transport de personnes (HT)**

Pour mémoire, sont rappelés les crédits globaux ouverts sur l'exercice 2022. Il est proposé, préalablement au vote du budget primitif 2023, d'ouvrir les crédits ci-après, en section d'investissement :

Compte	Libellé	Crédits ouverts en 2022	Crédits à ouvrir 2023
I	INVESTISSEMENT		
D	DEPENSE	34 700,00	8 600,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 000,00	3 000,00
2051	Concessions et droits similaires	12 000,00	3 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 700,00	5 600,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	12 700,00	3 100,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 000,00	2 500,00

- **Budget annexe Déchets ménagers et assimilés (TTC)**

Pour mémoire, sont rappelés les crédits globaux ouverts sur l'exercice 2022. Il est proposé, préalablement au vote du budget primitif 2023, d'ouvrir les crédits ci-après, en section d'investissement :

Compte	Libellé	Crédits ouverts en 2022	Crédits à ouvrir 2023
I	INVESTISSEMENT		
D	DEPENSE	574 000,00	143 300,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 000,00	1 200,00
2051	Concessions et droits similaires	5 000,00	1 200,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	276 865,13	69 100,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	26 594,53	6 600,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	150 000,00	37 500,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	50 000,00	12 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	50 270,60	12 500,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	292 134,87	73 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	292 134,87	73 000,00

- **Budget annexe Assainissement (HT)**

Pour mémoire, sont rappelés les crédits globaux ouverts sur l'exercice 2022. Il est proposé, préalablement au vote du budget primitif 2023, d'ouvrir les crédits ci-après, en section d'investissement :

Compte	Libellé	Crédits ouverts en 2022	Crédits à ouvrir 2023
I	INVESTISSEMENT		
D	DEPENSE	3 724 000,00	930 600,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	60 000,00	15 000,00
2031	Frais d'études	60 000,00	15 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31 000,00	7 500,00
2111	Terreins nus	1 000,00	200,00
217562	Matériel spécifique d'exploitation - Service d'assainissement	21 550,00	5 300,00
2182	Matériel de transport	4 500,00	1 100,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 550,00	600,00
2184	Mobilier	1 400,00	300,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 633 000,00	908 100,00
2313	Constructions	1 382 390,08	345 500,00
2317	Immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à dispo	2 250 609,92	562 600,00

- **Budget annexe Photovoltaïque (TTC)**

Pour mémoire, sont rappelés les crédits globaux ouverts sur l'exercice 2022. Il est proposé, préalablement au vote du budget primitif 2023, d'ouvrir les crédits ci-après, en section d'investissement :

Compte	Libellé	Crédits ouverts en 2022	Crédits à ouvrir 2023
I	INVESTISSEMENT		
D	DEPENSE	1 199 630,77	299 800,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 774,24	1 900,00
2031	Frais d'études	7 774,24	1 900,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 191 856,53	297 900,00
2312	Terreins	765 000,00	191 200,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	426 856,53	106 700,00

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** préalablement au vote des budgets primitifs 2023 les ouvertures de crédits en section d'investissement comme exposé ci-dessus ;
- **AUTORISE** la Présidente à engager, liquider et mandater les dépenses correspondantes ;
- **S'ENGAGE** à inscrire pour les budgets ci-dessus et les crédits ouverts par la présente délibération, les crédits nécessaires aux budgets primitifs 2023.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans les deux mois suivant sa publication et sa notification.

**AINSI DELIBERE LES JOUR
MOIS ET AN QUE DESSUS**

Le secrétaire de séance



Sébastien MARTINET

Le premier Vice-Président,



Jean-François DUC